



Département de L'Allier  
Arrondissement de  
Montluçon  
Mairie  
03190 SAINT CAPRAIS



Mardi 19 avril 2022,

## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du Vendredi 1<sup>er</sup> Avril 2022

### ORDRE DU JOUR :

#### Délibérations :

D 2022-02-01 Approbation et vote du Compte Administratif 2021

D 2022-02-02 Approbation et vote du Compte de Gestion 2021

D 2022-02-03 Affectation des résultats 2021

D 2022-02-04 Répartition des subventions privées 2022

D 2022-02-05 Détermination des taux d'imposition 2022

D 2022-02-06 Budget primitif de l'exercice 2022

#### Questions Diverses et portés à connaissance.

L'an deux mil vingt deux, le premier avril à vingt heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CAPRAIS, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence du Maire,  
Monsieur Bernard MOLLO.

Date de la convocation : 28 mars 2022

Présents : Marie-Line CLAME, Fabien GRANIER, Colette LECOQ, Bernard  
MOLLO, Bernard de NICOLAY.

Absents excusés : 1 Denis CHAMBON  
Pouvoirs : 1 Denis CHAMBON à Bernard MOLLO  
Madame Colette LECOQ a été élue secrétaire de séance.

**Nombre de  
conseillers :**  
En exercice : 6  
Présents : 5  
Votants : 6

\*\*\*\*\*

## D 2022-02-01 Approbation et vote du Compte Administratif 2021

### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Bernard MOLLO,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

#### Investissement

Dépenses	Prévu :	41 299,97
	Réalisé :	14 298,28
	Reste à réaliser :	15 797,35
Recettes	Prévu :	41 299,97
	Réalisé :	5 693,89
	Reste à réaliser :	15 056,58

#### Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	106 751,26
	Réalisé :	82 642,28
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	106 751,26
	Réalisé :	107 939,15
	Reste à réaliser :	0,00

#### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-8 604,39
Fonctionnement :	25 296,87
Résultat global :	16 692,48

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Caprais

Le Maire Bernard MOLLO



## D 2022-02-02 Approbation et vote du Compte de Gestion 2021

### EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021

Le Maire expose aux membres du conseil que le compte de gestion est établi par Madame Allier à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2021, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Caprais

Le Maire Bernard MOLLO



## D 2022-02-03 Affectation des résultats 2021

### AFFECTATION DES RESULTATS 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire, Bernard MOLLO, après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2021, le 01 avril 2022.

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	13 353,02
- un excédent reporté de :	11 943,85
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	25 296,87
- un déficit d'investissement de :	8 604,39
- un déficit des restes à réaliser de :	740,77
Soit un besoin de financement de :	9 345,16

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	25 296,87
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	9 345,16
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	15 951,71
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	8 604,39

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SAINT CAPRAIS  
Le Maire Bernard MOLLO



## D 2022-02-04 Répartition des subventions privées 2022

### SUBVENTIONS PRIVEES 2022

Monsieur le Maire donne lecture, pour information, de la liste des subventions que la commune avait attribuées aux associations au cours de l'exercice 2021.

Elle demande au conseil municipal de définir les subventions qu'il souhaite allouer pour l'année 2022.

Où il est exposé et après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, (6 voix pour) :

- DÉCIDE d'attribuer les subventions suivantes :

Total : 400 € alloués aux associations :

- 100 € pour l'Amicale Donneurs de Sang
- 100 € pour l'Amicale Sapeurs-Pompiers
- 15€ pour l'Association des Pays de Tronçais
- 150 € pour les Z'Amis de Saint-Caprais
- 35€ pour l'Association AUT Cyclisme pour la Boucle de Tronçais

Fait et délibéré en Mairie, le 1 avril 2022  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour copie conforme,



Le Maire,  
Bernard MOLLO

## D 2022-02-05 Détermination des taux d'imposition 2022

### Fixation des taux d'imposition 2022

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition en vigueur, à savoir :

- Taxe foncière sur le bâti : 31.87 %,
- Taxe foncière sur non bâti : 35.80 %,

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité ( 6 voix pour) :

- DECIDE de reconduire ces taux pour l'année 2022.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'état 1259 COM.

Fait et délibéré en Mairie, le 1<sup>er</sup> avril 2022  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour copie conforme,

Le Maire de SAINT-CAPRAIS  
Bernard MOLLIER



## D 2022-02-06 Budget primitif de l'exercice 2022

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022 :

#### Investissement

Dépenses : 58 685,90

Recettes : 59 426,67

#### Fonctionnement

Dépenses : 112 047,30

Recettes : 112 047,30

Pour rappel, total budget :

#### Investissement

Dépenses : 74 483,25 (dont 15 797,35 de RAR)

Recettes : 74 483,25 (dont 15 056,58 de RAR)

#### Fonctionnement

Dépenses : 112 047,30 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 112 047,30 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Caprais

Le Maire Bernard MOLLIER



**Questions Diverses et portés à connaissance :**

- Problème de broyage aux Maussans
- Toit de la Salle Polyvalente information devis Roy
- Changement de locataire Mairie
- Prochain conseil prévu au 24 juin à 20h
- Utilisation du petit jardin jouxtant l'arrière de la mairie à des fins récréatives, le conseil est d'accord sous réserve de bien indiquer que cela se fera sous la responsabilité d'adultes accompagnants et de maintenir le lieu en bon état et rangé.

**L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 22h30.**

## RECAPITULATIF

N°	Objet	Pages
D 2022-02-01	Approbation et vote du Compte Administratif 2021	2
D 2022-02-02	Approbation et vote du Compte de Gestion 2021	2
D 2022-02-03	Affectation des résultats 2021	3
D 2022-02-04	Répartition des subventions privées 2022	3
D 2022-02-05	Détermination des taux d'imposition 2022	4
D 2022-02-06	Budget primitif de l'exercice 2022	4

## EMARGEMENT

MOLLO Bernard  
Le Maire

CLAME Marie-Line  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe

LECOQ Colette

GRANIER Fabien

De NICOLAY  
Bernard

CHAMBON Denis

ABSENT